



Copie des documents du Syndic (Le Grand Livre, Le relevé de Charges & Produits)

Par **yoohoonoo**, le **15/04/2022** à **23:44**

Bonjour,

Le 7 avril 2022 je me suis rendu chez le syndic coopératif de la résidence où je suis copropriétaire, lors de la "journée portes ouvertes". Cette journée, informée dans la convocation à l'A.G. 2022, avait pour but de mettre à disposition des copropriétaires tous documents que ces derniers souhaiteraient consulter.

Quand j'ai demandé le relevé de charges et produits ainsi que le grand livre, la responsable de comptabilité du syndic me les a présenté (après avoir traîné les pieds...).

Cependant, elle ne m'a pas autorisé à les photographier ou en obtenir une copie. En effet, elle m'a averti que je ne pourrais que prendre des notes à la main du contenu de ces documents.

Consulter des telles documents, complexes et longs (parfois plus de 1 000 pages !) en quelques heures me paraît irréalisable.

Le syndic a-t-il le droit de me refuser une copie de ces documents ? En tant que copropriétaire ne pourrais-je pas en avoir une copie intégrale (papier ou PDF) pour mieux consulter ?

J'aimerais avoir votre avis.

Merci d'avance.

Cdt,

André